

espère que la compagnie qui avoit le monopole exclusif des vins à Oporto sera bientôt abolie. Déjà l'on a envoyé une commission pour faire la révision de ses comptes, en promettant aux intéressés les indemnités convenables. --- On a mis entre les mains du tribunal de l'inquisition le vicaire-général des Dominicains, le supérieur des Hiéronymites & celui du tiers-ordre de St. François. Le procès du général des Bernardins a été jugé par le tribunal de la nonciature, qui l'a condamné à une prison perpétuelle & à apprendre les principes de la foi & de la morale chrétienne qu'il semble avoir ignorés. Quant au marquis de Pombal on ne fait ce qu'il est devenu; il est certain qu'il n'est pas à sa terre d'Oeyras, on prétend même qu'il n'y a jamais été. Les uns le disent mort, les autres emprisonné, le tems nous apprendra le vrai. En attendant, voici ce qu'une lettre qui a paru imprimée dans plusieurs feuilles publiques nous apprend des circonstances de la prison de l'évêque de Coïmbre, qui paroît se rétablir de la maladie dont il a été atteint depuis sa délivrance.

„ Je m'occupe dans mes momens de loisir à rédiger pour votre instruction & pour celle de vos lecteurs, si vous jugez devoir leur en faire part, un mémoire sur l'administration du marquis de Pombal. Vous y trouverez développés dans tout leur jour les motifs de la haine implacable que l'ex-ministre portoit à l'Infant D. Pedro, aujourd'hui Roi de Portugal; vous y verrez avec quels soins recherchés il faisoit toutes les occasions de lui nuire, de le chagriner & de le mortifier; l'opposition marquée qu'il apporta à l'accomplissement du mariage de ce prince avec sa niece